

Un réseau de formation



Animacoop, c'est :

- Un collectif de formateurs à Paris, Brest, Gap, Toulouse, Tours et Lyon, initialement Outils Réseaux à Montpellier.
- Plus de 25 sessions menées en France et plus de 300 participants.
- Une formation construite et gérée en biens communs.
- Un réseau d'entraide et d'échange de savoirs entre pairs.
- Des événements associés (Forum des usages coopératifs de Brest, mousTIC Montpellier, Co-Construire, Tournai (Be)).

L'équipe formatrice



De gauche à droite : Mélanie Lacayrouze, Bernard Brunet, Lillian Ricaud, Marilyne Barisic, Anne-Marie Fontaine, Stéphane Pinon

Session Automne 2019

La session Automne 2019 aura lieu
Du 23 SEPTEMBRE au 10 DÉCEMBRE 2019

Voici les dates des trois regroupements
en présentiel à Toulouse:

Regroupement 1 : 03 et 04 octobre

Regroupement 2 : 04 et 05 novembre

Regroupement 3 : 09 et 10 décembre



Renseignez-vous auprès de :

Contact administratif

(dossier de financement) : Jessica

✉ jessica.deschamps@outils-reseaux.org

☎ 09 74 53 12 21

Contact pédagogique: Stéphane

✉ toulouse@animacoop.net

☎ 07 70 24 63 68

🌐 www.animacoop.net/toulouse

📌 @animacoop

Animacoop
toulouse

« Se former à animer
des projets de manière
collaborative »



Une formation en 3 mois
pour développer des
pratiques coopératives par
la maîtrise d'outils
numériques et de
techniques d'animation
adaptées.

Un formation-action qui développe les compétences collaboratives

Animacoop est une formation-action qui a pour objectif de découvrir et de se saisir de techniques d'animation, d'outils et de postures pour faire vivre ses projets de manière collaborative.

Elle est conçue sur un format pédagogique innovant mixte entre distance/présence et individuel/collectif. Elle dure 100h, réparties sur 3 mois. Elle a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne, à Gap, Paris, Brest, Lyon, Tours et Toulouse.



Objectifs

- Maîtriser les éléments clés du travail collaboratif avec les outils et méthodes issus du monde numérique.
- Construire une approche opérationnelle pour animer un projet collaboratif.
- Savoir choisir et utiliser les outils numériques collaboratifs.
- Produire des biens communs dans un groupe.
- Développer une culture de la coopération.

Public

Chargé de mission, chef de projet, animateur de réseau, formateur, coach, créateur d'activité, cette formation s'adresse à toute personne animant un projet de structure, de réseau ou de territoire, et qui souhaite....

- Introduire ou améliorer le travail collaboratif dans ses projets
- Découvrir ou approfondir l'animation de réseau
- Tester et choisir les outils numériques les plus adaptés à ses besoins
- Découvrir des méthodes d'animations participatives

Que vous soyez salarié-e des secteurs privés (entreprise ou associatif) ou publics, travailleur-se indépendant-e, en création d'activité ou en recherche d'emploi, cette formation peut vous aider à renouveler vos pratiques et vos projets.

Bref si vous collaborez avec un réseau ou une équipe, cette formation est faite pour vous !

Format pédagogique

- **Apprentissage à distance à votre rythme :** des apports théoriques et des exercices pratiques en ligne chaque semaine sur un espace d'apprentissage en ligne interactif.
- **Temps forts en présentiel :** 3 regroupements de 2 jours pour développer ses savoirs faire et savoirs être.
- **Pédagogie active :** Expérimentation et pratique d'outils numériques et de techniques d'animation en groupe de formation et sur votre projet personnel.
- **Ateliers techniques complémentaires et accompagnement individuel :** pour un apprentissage personnalisé.

Une qualité reconnue

Animacoop a fait l'objet d'un travail de recherche qui a montré que son dispositif de formation est « *un écosystème à forte cohérence interne, ouvert au développement, propice à la créativité, qui favorise le développement des compétences collaborative* ».

Source : « Les compétences collaboratives et leur développement en formation d'adultes. Le cas d'une formation hybride »; Elzbieta Sanojca, Thèse, 2018.

Coût et financement

Vous avez des droits à la formation... Utilisez-les !

Salarié-e des secteurs publics ou privés (entreprise ou associatif) : coût 2000€

Tous les employeurs cotisent à un "OPCO". Ce dernier est chargé de recevoir les demandes de prise en charge financière d'une formation. Ces demandes doivent être formulées par l'employeur, se faire avec son accord.

Travailleurs indépendants et autoentrepreneurs indépendants: coût 2000€

Quelque soit votre chiffre d'affaires, vous cotisez également pour la formation professionnelle, et avez donc également des droits ! Renseignez-vous auprès de votre OPCA (FIFPL notamment).

Demandeurs d'emploi ou créateurs d'activités: coût 1500€

Pôle Emploi dispose de fonds pour financer les formations. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller.e.

Élu-e, bénévole, étudiant-e, indépendant-e, autres: nous contacter

Pas d'aide financière possible ? Contactez-nous, nous trouverons bien une solution !